

Vôlet B**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réserve
au
Moniteur
belge

08099581



25 JUIN 2008

Greffé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/07/2008 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0.403.953.530

Dénomination

(en entier) : **ETABLISSEMENT PATRICK FRANZEN**

Forme juridique : SPRL

Siège : *RUE DU PAIRAY 65 - 4100 SERAING*Objet de l'acte : **TRANSFERT SIEGE SOCIAL**

Texte

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES

L'an 2008, le 05 février, s'est tenue une assemblée générale des associés au siège social.

La séance est ouverte à 18 H., sous la présidence de Mr. Patrick FRANZEN, associé.

Le président déclare et l'assemblée constate que la présente assemblée a été convoquée par ses soins pour délibérer sur l'ordre du jour ci-après et que celui-ci faisait mention du vote spécial sur la poursuite de l'activité de la société.

ORDRE DU JOUR :

- Lecture de rapport.
- Modification du siège social.
- Divers

Le président constate, également, que l'intégralité du capital est représenté.

DELIBERATIONS ET RESOLUTIONS

A l'unanimité, après délibérations l'assemblée :

- Acte le changement de siège social à 4590 WARZEE Rue du batty 14b.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30 après lecture du présent procès verbal.

Mentionner sur la dernière page du Vôlet B :**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature